

CAPTURES DE SAUMONS EN FRANCE EN 1991

Conseil Supérieur de la Pêche

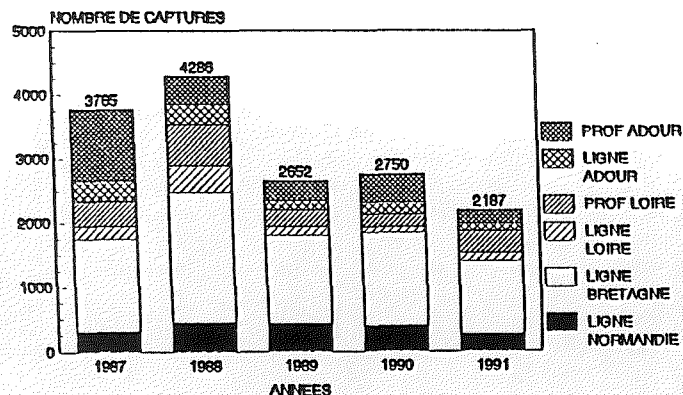
Le nombre de saumons capturés en 1991 en zone fluviale (c'est-à-dire *en amont de la limite de salure des eaux*) est de 1646 par pêche aux lignes et 595 par pêche professionnelle. Il faut ajouter à ces chiffres les captures estuariennes ou côtières qui font l'objet d'estimations pour certains bassins :

- 980 captures dans l'Adour
- 175 captures dans la Loire
- environ 60 captures en Haute Normandie au voisinage de l'embouchure de la Bresle et de l'Arques.

L'année 1991 est donc une année médiocre quand au nombre de captures. Cette observation vaut également pour les rivières à saumon écossaises ou irlandaises où le rendement des pêcheries a diminué. Dans les rivières françaises, le nombre de captures est en diminution par rapport aux années antérieures, à deux exceptions près :

- on observe une légère augmentation des prises sur l'axe Loire-Allier, à la fois par pêche aux lignes et par pêche professionnelle en eau douce par rapport aux deux années antérieures
- le nombre de captures en zone maritime dans l'Adour a augmenté (650 en 1990, 980 en 1991), sans atteindre le chiffre record, proche de 10.000 captures, de 1987.

CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE
DE 1987 A 1991



SAISON DE PECHE 1991

CAPTURES PAR BASSIN EN ZONE FLUVIALE

COURS D'EAU	NOMBRE de CAPTURES	
	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
BRESLE	40	
ARQUES	10	
SIENNE	8	
SEE	140	
SELUNE	55	
TOTAL NORMANDIE	253	
LEFF	4	
TRIEUX	19	
LEGUER	50	
YAR	2	
DOURON	45	
PENZE	35	
ELORN	130	
MIGNONNE	16	
CAMFROUT	15	
FAOU	1	
AULNE	140	
TOTAL BRETAGNE NORD	457	
GOYEN	35	
JET	120	
STEIR	100	
ODET	100	
AVEN	80	
ISOLE	45	
LAITA	6	
ELLE - INAM	115	
SCORFF	35	
BLAVET	50	
TOTAL BRETAGNE SUD	686	
LOIRE - ALLIER	135	345
GAVE D'OLORON	70	
GAVE DE MAULEON	2	
NIVE	40	
NIVELLE	3	
ADOUR		250
TOTAL SUD-OUEST	115	
TOTAL GENERAL	1646	595

LES PLUS GROS POISSONS PAR REGION

	Taille (cm)	Poids (kg)	Cours d'eau
Captures aux lignes	110	9,2	Allier
	109	10,5	Allier
	102	9,2	Gave d'Oloron
	100	8,5	Odét (Bretagne)
	99	8,7	Sée (B. Normandie)
Captures aux filets	103	9	Loire
	87,5	5,3	Adour

LES CAPTURES ET LES STOCKS

Le fait que les captures soient moins nombreuses ne doit pas conduire automatiquement à la conclusion que les stocks sont moins abondants. Dans le bassin de l'Adour par exemple, le nombre global de frayères, de l'ordre de 500, est plus élevé ces dernières années qu'au début de la décennie 1980. Toutefois sur le Gave d'Oloron, le nombre total de frayères recensées cette année est inférieur à celui des années 1977 à 1979.

En Bretagne, le comptage des frayères au cours de l'hiver 1991-1992 a été réalisé dans d'excellentes conditions et montre que certains bassins possèdent un stock de saumons inattendu :

- 1040 frayères sur le bassin Ellé + Isolé
- 1553 frayères sur le bassin Odét + Jet + Steir
- 663 frayères sur le bassin de l'Elorn

Sur le Scorff (Morbihan), 418 frayères ont été recensées, ce qui met la saison de reproduction 1991-1992 au rang des meilleures années de 1971 à 1983 pendant lesquelles un suivi de la fraie a été réalisé. De même, les densités de juvéniles de saumons sur les zones de production, inventoriées en 1990, montrent que le stock n'a pas diminué sur ce bassin. Sa composition a en revanche évolué, avec des montées de saumon de plus en plus tardives : les effectifs de saumons de printemps sont de plus en plus réduits, au bénéfice des grilses ou castillons, moins capturés (et sans doute moins recherchés) par la pêche à la ligne.

Dans ces régions (Massif armoricain, Adour), une période d'ouverture de la pêche automnale pourrait être expérimentée pour équilibrer l'exploitation des stocks.

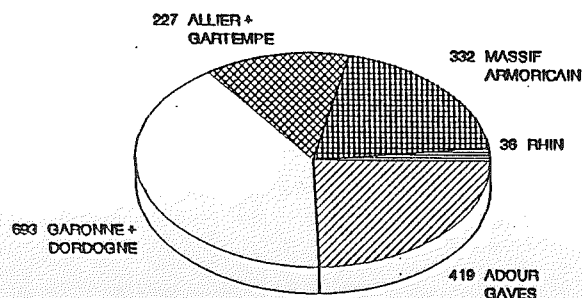
Actions menées en France en faveur du saumon en 1991 :

- mise en place d'un périmètre de protection élargi en mer (500 m de part et d'autre du débouché estuarien) pour limiter la pression de pêche aux filets à l'embouchure de la Bresle et de l'Arques (Somme/Seine Maritime). Un résultat obtenu par un suivi rigoureux des captures et des actions de sensibilisation des gestionnaires... et un exemple à suivre.

- 40 barrages ont été équipés pour assurer la libre circulation du saumon, pour un montant global de plus de 19 millions de francs.

- 1 707 000 juvéniles de saumons de repeuplement ont été introduits dans les cours d'eau pour des opérations de soutien ou de restauration de stocks. 858 saumons adultes marqués, nés à la pisciculture du Favot (Finistère) ont été contrôlés à l'ascenseur à poissons de Pont de Buis sur la Douffine (affluent de l'Aulne).

NOMBRE DE JUVENILES DE SAUMONS DE REPEUPLEMENT (en milliers) INTRODUCIS DANS LES COURS D'EAU EN 1991



Captures de saumons en Bretagne et Basse-Normandie en 1991

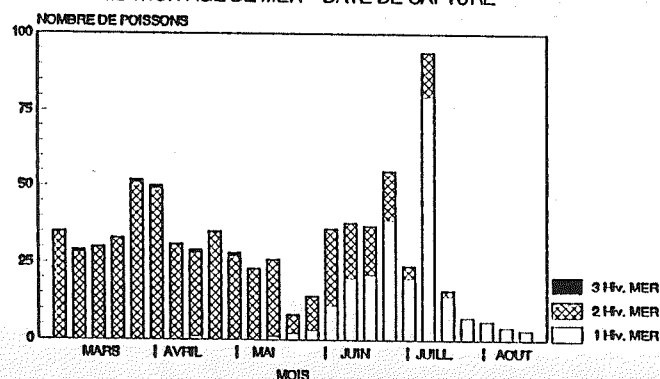
Les grands saumons (3 hivers successifs de séjour marin) représentent moins de 1 % des captures du Massif Armoricaïn. Les poissons les plus nombreux sont les petits saumons (68 % des captures) qui ont passé deux hivers successifs en mer, et les grilse ou castillons (31 %), poissons plus petits qui n'ont passé qu'un seul hiver en mer.

C'est en Bretagne et Basse-Normandie que les castillons sont les plus abondants dans les captures par pêche à la ligne, mais c'est aussi dans cette région que des dispositions particulières ont été mises en place pour permettre d'exploiter davantage cette fraction du stock, de plus en plus abondante au fil des années :

- 2 captures supplémentaires autorisées après le 1er juin
- recul de la date de fermeture de la pêche, avec possibilité de pêcher sur la partie basse des cours d'eau.

Un pic de capture de castillons a eu lieu du 10 au 14 juillet (voir graphique ci-après), mais l'exploitation des populations de saumons est toujours déséquilibrée par rapport à la composition des stocks de nos cours d'eau. Il faudrait capturer *moins de saumons de printemps* et *plus de castillons*.

SAUMON 1991 : CAPTURES A LA LIGNE DANS LE MASSIF ARMORICAÏN
RELATION AGE DE MER - DATE DE CAPTURE



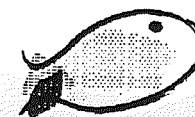
Les comptages de frayères en Bretagne : Saison de reproduction 1991-1992

Le nombre de frayères de saumons est un indicateur de l'abondance du stock. Pendant l'hiver 1991-1992, les faibles débits des cours d'eau ont permis de recenser avec précision les frayères sur plusieurs bassins. Pour distinguer frayères de truite et frayères de saumon, plusieurs critères doivent être pris en compte : dimensions de la frayère, taille des graviers, situation dans le lit du cours d'eau, etc...

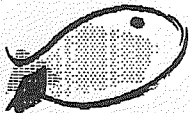
Le tableau ci-dessous donne le nombre de frayères par bassin. On s'aperçoit que certains bassins possèdent un stock de géniteurs très abondant, observation qui ne coïncide pas nécessairement avec le nombre de captures qui y sont réalisées. Ceci montre une fois de plus que les seules captures ne sont pas un indicateur fiable de l'importance d'une population de saumon.

Bassins	nombre de frayères
Trioux	156
Penzé	303
Elorn	663
Aulne + Affluents	138
Goyen	363
Odét + Affluents	1553
Aven	433
Isole + Ellé	1040
Blavet + Affluents	419
Scorff	418
Riv. Etel + Affluents	175

On peut remarquer que certains cours d'eau n'affichent pas le nombre de frayères que l'on pourrait espérer y trouver vu leur dimension : c'est le cas notamment du Trioux, bien que le nombre de frayères soit en progression par rapport aux années antérieures, et de l'Aulne. Dans ce dernier bassin, on peut aussi observer que la plupart des frayères se rencontrent sur les affluents de la partie basse, et qu'on en trouve très peu sur l'Aulne rivière en amont de la partie canalisée du canal de Nantes à Brest, ce qui montre l'importance des obstacles à la circulation sur cet axe.



Conseil Supérieur de la Pêche



Conseil Supérieur de la Pêche

Captures en estuaire et en Loire par les professionnels

En zone estuarienne (maritime et mixte), le Conseil Supérieur de la Pêche (Délégation Régionale de Poitiers) a évalué les prises à 175.

En Loire, à l'amont de Nantes, les pêcheurs ont déclaré 357 captures (au lieu de 196 en 1990).

La majorité des prises ont été réalisées avant la fin mai ; 96 % des saumons ont passé 2 hivers en mer, et pèsent en moyenne 4,5 kg, pour 79,5 cm.

Captures dans l'Allier

91 captures ont été déclarées par des pêcheurs aux lignes (1).

57 % des poissons déclarés sont âgés de 3 hivers en mer ; ils pèsent 6,1 kg en moyenne, pour 96,5 cm. Le plus gros saumon déclaré en 1991 mesurait 1,10 m (9,2 kg).

Mais connaît-on bien les captures ?

Plusieurs sources d'information proches du terrain nous conduisent à relativiser la valeur des chiffres ci-dessus :

- certains pêcheurs en Loire déclareraient plus de prises dans le but de préserver leur nombre de captures autorisées pour les années suivantes. Il faut reconnaître que le système actuel de fixation de ce nombre, nécessairement orienté à la baisse, n'est pas adapté à une saine gestion du stock.
- sur l'Allier, une capture sur trois, peut être davantage, ne ferait l'objet d'aucune déclaration.

L'intérêt général des pêcheurs à long terme est de disposer de statistiques fiables servant de base à une meilleure gestion des populations de saumons.

LE SAUMON SUR L'AXE LOIRE - ALLIER

Où en est la population ?

Même en tenant compte des difficultés d'évaluation, on sait que les prises ont été peu nombreuses en 1991, surtout sur l'Allier, et que le contingent de saumon parvenu sur cette rivière l'a été également. Divers indices le montrent, notamment :

- trois saumons seulement ont emprunté l'ascenseur de Poutès (2).

- le comptage de frayères a révélé un nombre de nids nettement en-dessous de la moyenne des dix années précédentes connues, dans la zone "témoin" (Brioude à Prades) : 172 au lieu de 408 (3).

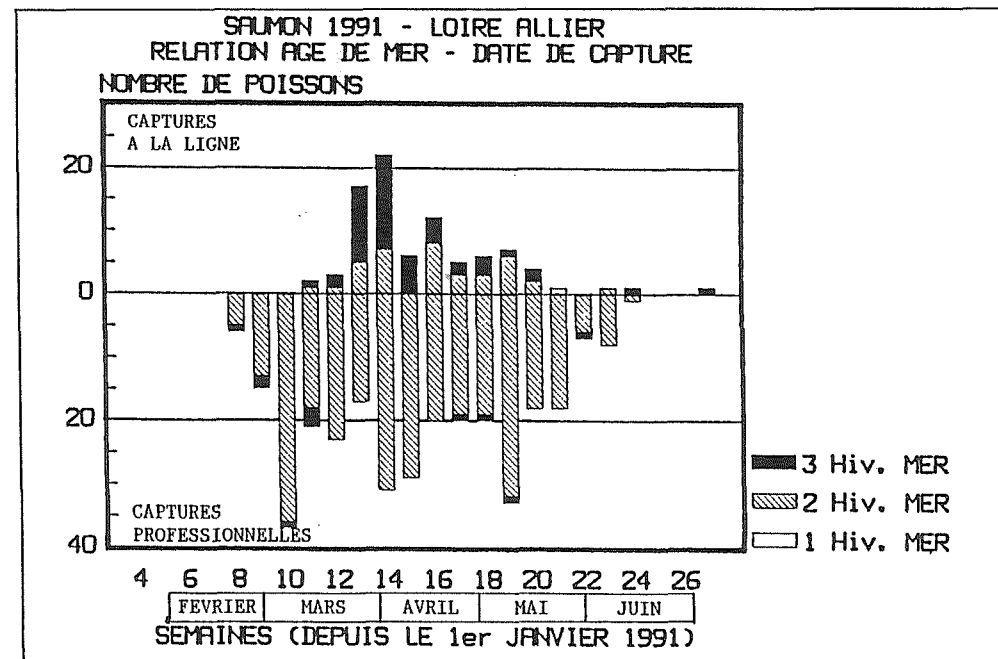
La persistance de la sécheresse a évidemment contribué à cette situation :

- elle a partout aggravé les conséquences des pollutions, sur l'Allier (à l'aval de Clermont-Ferrand) sur la Loire, et surtout en estuaire ;

- en l'absence de crues, cet estuaire est maintenant obstrué par un énorme "bouchon vaseux", résultant à la fois des pollutions et des nouvelles méthodes de dragage ; la teneur en oxygène y tombe maintenant fréquemment au dessous de 3 mg/l : beaucoup de saumons soit meurent asphyxiés, soit ne peuvent passer à l'amont de Nantes qu'avec plusieurs mois de retard.

Perspectives d'avenir

Tant que des décisions importantes n'auront pas été prises au niveau de l'estuaire, on ne peut espérer recueillir les fruits des efforts entrepris depuis quinze ans sur l'axe Loire-Allier, notamment pour les franchissements d'obstacles. Ceci d'autant plus que le problème des pêcheries groënlandaises n'est toujours pas réglé ; que la migration est encore contrariée par la sécheresse qui continue à sévir, et que l'on va ressentir, à partir de 1993, les effets du déficit de reproduction des trois années sèches : 89, 90 et 91.



Tout n'est pas perdu cependant : les repeuplements soutenus grâce à la salmoniculture du Conseil Supérieur de la Pêche à Augerolles, et peut-être bientôt par un nouvel établissement, permettront d'éviter la disparition de l'espèce, en attendant qu'un effort concerté, de l'estuaire jusqu'aux frayères -et si possible à l'échelle internationale pour ce qui concerne les pêcheries du Groënland- permette au Bassin de la Loire de retrouver les populations de poissons migrateurs qu'il mérite.

(1) L'enquête réalisée par le Club Mouche Saumon Allier signale 126 captures réparties ainsi :

	Mars	Avril	Mai	Juin/juill	Total
Nièvre	1	0	0	0	1
Allier	12	11	0	0	23
Puy de Dôme	12	41	11	0	64
Haute-Loire	5	20	10	3	126
TOTAUX	30	72	21	3	126

(2) Il en était passé 10 en 1986, 43 en 1987, 109 en 1988, 21 en 1989 et 4 en 1990.

(3) Nombre de nids de ponte entre Brioude et Prades (36 % de la zone actuelle de frayères potentielles)

Années	1977	78	79	80	81	83	85	89	90	91
Nombre	260	166	73	74	404	431	578	#400	237	172

Alors que les prévisions établies concernant l'année 1991 étaient optimistes (Cf. compte-rendu 1990), constatons que le bilan de la campagne est plutôt décevant :

- 1200 captures pour les pêcheurs aux engins, soit une saison en-dessous de la moyenne des cinq dernières années.

- 115 captures pour les pêcheurs à la ligne, c'est-à-dire la seconde année la plus mauvaise de la décennie après 1982 où il ne s'était capturé que 53 saumons.

D'un autre côté, avec plus de 500 nids de ponte dénombrés cet hiver dans les secteurs de référence, le paramètre "frayères" ne marque aucun fléchissement de l'importance de la reproduction. De même, d'une façon plus générale, il ne ressort pas que les densités d'individus juvéniles contrôlés sur les radiers, en fin d'été, soient plus faibles ces dernières années qu'auparavant - ce serait plutôt le contraire !

Cette apparente contradiction entre nos différents "indicateurs" démographiques trouve une explication dans l'évolution actuelle du stock. Depuis quelques années, la proportion de grilses (petits saumons n'ayant passé qu'un hiver en mer) est en très forte augmentation sur l'Adour : sans doute plus de 80 % des retours en 1991. Ces poissons ont la particularité de rentrer en rivière plus tard en saison que les autres : fin juin, juillet, août et même, pour nombre d'entre eux, septembre, octobre, voire novembre, comme le montrent les pointages réalisés au niveau des stations de contrôle. Ainsi s'installe un décalage de plus en plus manifeste entre la période d'ouverture de la pêche et la période de présence maximale du poisson dans la rivière.

Les plus pénalisés par cette évolution sont les pêcheurs à la ligne qui, fait remarquable, continuent à ne capturer pratiquement que des sujets de plusieurs hivers de mer : 92 % des prises 1991. S'il est vrai que les grilses pénètrent en rivière tardivement et donc à une période qui n'est probablement pas la plus favorable pour la pêche à la ligne (eaux chaudes, débits faibles), il faut dire aussi que ces poissons ne sont guère sollicités par nos porteurs de gaules. Une tradition ancienne sur le Gave veut que la pêche à la ligne se pratique dans la

SAUMONS DE L'ADOUR : BILAN DES CAPTURES 1991 PERSPECTIVES POUR 1992

partie aval du cours d'eau à l'ouverture, puis de plus en plus en amont, au fur et à mesure que la saison s'avance. Cette tradition -adaptée aux stocks d'autrefois à majorité de 2 et 3 hivers de mer rentrant précocement en eau douce- fait que l'effort de pêche se concentre tout au long de la période sur les grands saumons alors que les grilses sont relativement négligées.

La pêche aux engins, moins sélective, sait bien mieux tirer profit de la manne nouvelle que représentent les grilses : 70 % de leurs prises en 1991 étaient des 1 Hiver de mer. Et, du coup, la proportion numérique des captures réalisées par les engins augmente très sensiblement, ce qui ajoute, peut être, à l'exaspération des pêcheurs à la ligne.

L'évolution souhaitable serait, bien sûr, un retournement de la tendance actuelle à cet "envahissement" par les grilses. Encore faudrait-il avoir prise sur le phénomène. Le bruit court au bord du Gave que la transformation de notre stock résulterait d'alevinages menés ces dernières années à partir de souches étrangères productrices de grilses. Sans rejeter d'emblée cette hypothèse, remarquons que le phénomène de grilsification, loin d'être propre à notre bassin, se manifeste aujourd'hui sur l'ensemble de l'aire de répartition du Saumon, aussi bien côté Ouest que côté Est de l'Atlantique, et, notons-le bien, y compris sur des rivières n'ayant jamais fait l'objet de réempoissonnements. Une expérience française toute récente est révélatrice de la complexité du problème : un lot d'alevins de souche grand saumon (3 hivers de mer) de l'Allier, mis en élevage en cages marines en Bretagne, a fourni des adultes qui ont maturé à 99 % au bout de leur premier hiver de mer ! Bref, les choses ne sont pas si simples. L'interprétation à l'heure actuelle la plus couramment admise -même si elle n'explique sans doute pas tout- est que les stocks subiraient des pressions de pêche différenciées sur les aires d'engraisse-

ment marines (qui sont multiples et probablement pas toutes connues) : les saumons de plusieurs hivers de mer seraient proportionnellement beaucoup plus capturés que les grilses... et donc, fatalement, feraient bien plus que les autres défaut au retour.

Des solutions existent sans doute pour réaménager les modalités actuelles d'exploitation des stocks en mer, si pénalisantes pour nous. Mais ces dernières ne peuvent être que du ressort d'une politique internationale de gestion de la ressource Saumon. Au niveau local et dans l'attente de mesures plus protectrices de nos grands saumons sur les aires d'engraisement marines -ainsi que sur les voies de retour aux rivières d'origine-, la seule alternative paraît bien être de mieux exploiter les grilses, notamment au niveau pêche à la ligne. Une telle adaptation passe par un recentrage délibéré de l'effort de pêche en direction de cette catégorie de saumons, recentrage qui suppose, notamment, une révision des dates d'ouverture de la pêche. En pratique, pour que la mesure soit efficace, il faudrait que la pêche puisse s'exercer durant tout le mois de septembre. En contre-partie, éventuellement, la date d'ouverture pourrait être reculée (Objectif : mieux protéger les grands saumons qui, soit dit au passage, sont majoritairement des femelles alors que les grilses sont surtout des mâles).

Quelques mots, pour terminer, à propos de la saison prochaine. Autant qu'est fiable l'hypothèse selon laquelle "le nombre d'adultes revenant l'année N reflète les nombres de jeunes partis en mer les années N-1, N-2 et N-3", la campagne 1992 devrait être marquée par un retour plus conséquent que l'an dernier en saumons de 2 hivers de mer et, en revanche, relativement moins de grilses. Espérons que l'impondérable, à savoir les taux de survie en mer par classe d'âge, ne viendra pas bouleverser ce pronostic et souhaitons que les pêcheurs à la ligne, notamment, parents pauvres de la campagne 1991, profitent de poissons "plus dans leur spécialité" cette année pour améliorer significativement leur score de la saison dernière.

